



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

LA GESTION DES RISQUES NATURELS MAJEURS

Information, prévention, protection et gestion de crise

La gestion des risques naturels majeurs

Objectif de la présentation :

- Replacer la démarche PPRN dans la politique nationale de gestion des risques naturels majeurs :
 - outil indispensable de la gestion des risques naturels majeurs
 - en compléments d'autres outils
- Rappeler les outils existants et le rôle des différents acteurs

Constat :

Les phénomènes naturels sont parfois imprévisibles

Les moyens de lutte contre les phénomènes naturels majeurs ne permettent pas d'éviter systématiquement tous les dommages

Solution :

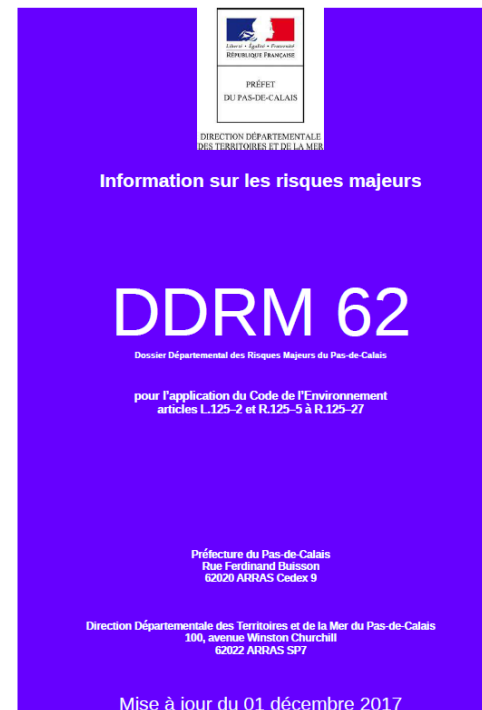
Atténuer les conséquences des phénomènes en agissant sur 4 piliers :

- L'information
- La prévention
- La protection
- La gestion de crise

L'INFORMATION

Une connaissance approfondie et partagée pour mieux appréhender les phénomènes

- Les études et les cartographies
- L'information préventive à travers le dossier départemental des risques majeurs (DDRM)
- L'information sur les biens immobiliers
- Réunions d'information ou formations à destination du grand public ou des scolaires



LA PRÉVENTION

La maîtrise de l'urbanisation pour limiter l'apport de nouveaux enjeux

- Les plans de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN)
- Les documents d'urbanisme
- Les autorisations d'urbanisme

PPRI PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS DE LA Clarence

Lettre d'information
Juin 2018
www.ppri-clarence.fr

Prévenir les risques

Qu'est ce qu'un risque ?

Le risque résulte de la rencontre de l'aléa (phénomène naturel) avec un enjeu (les personnes et les biens). Les phénomènes pris en compte par le PPRI de la Clarence portent sur les inondations : par débordement de la Clarence et de ses affluents, par ruissellement et par remontées de nappe. Des scénarii de ruptures d'ouvrages sont également intégrés.

Aléa × Enjeu = Risque

Direction départementale des territoires et de la mer du Pas-de-Calais
150 avenue Winston Churchill
25 000 - 59200 Arras Cedex
Tel : 03 20 22 99 89
Fax : 03 21 55 01 49

INNOVATION

ISL Ingénierie SAS - Sings
75 Boulevard Alex. Dumas
75018 Paris - FRANCE
Tel : +33 1 55 25 59 09
Fax : +33 1 40 54 63 86

LA PROTECTION

La réduction du risque en agissant sur la vulnérabilité des enjeux

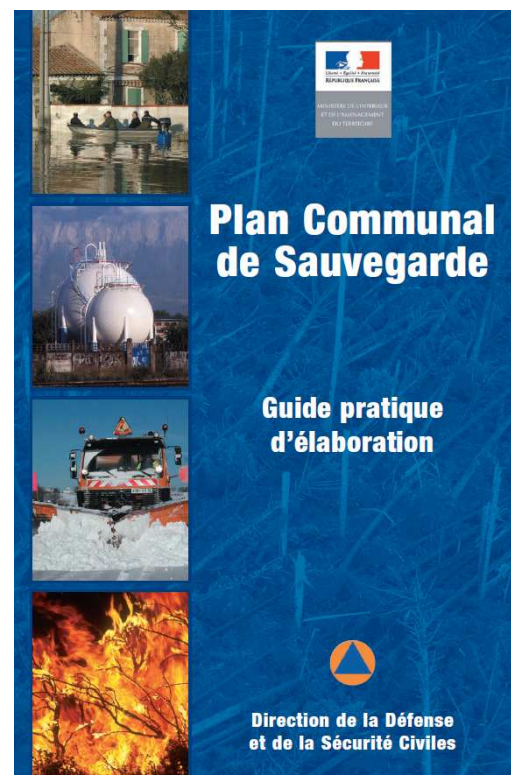
- Les travaux obligatoires du PPRi
- Les programmes d'action de prévention des inondations (PAPI)
- Les financements (Fonds Barnier, Agence de l'eau)



LA GESTION DE CRISE

L'anticipation des phénomènes extrêmes et leur gestion

- La surveillance (MétéoFrance)
- Les systèmes d'alerte (APIC, Vigicrue)
- L'organisation des secours (ORSEC, Plan communal de sauvegarde)
- L'après-crise : le retour d'expérience, l'indemnisation



Vos contacts :



**PRÉFET
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction Départementale des Territoires et de la Mer du Pas-de-Calais
Service de l'Environnement - Unité Gestion des Risques

100, avenue Winston Churchill

62022 ARRAS CS 10007

☎ 03.21.22.90.53

✉ ddtm-sde-risques@pas-de-calais.gouv.fr